

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIUM'ORBU-
CASTELLU

EXTRAIT DU REGISTRE

DEPARTEMENT
DE HAUTE CORSE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
SEANCE DU 21 MAI 2021

Nombre de membres

en exercice	38
présents	27
absents ayant donné pouvoir ou procuration	7
Absents	4
Votants	34
Pour	34
Contre	0
Abstention	0

Date de la convocation

14 mai 2021

Date d'affichage

25 mai 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-et-un mai à dix-huit heures, l'assemblée délibérante légalement convoquée par le Président, s'est réunie dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Francis GIUDICI

Présents: Michel GALINIER, Francis GIUDICI, Angèle MANFREDI, Marie MONTI FOUILLERON, Ange PIERI, Marie-Toussainte SISTI-BALARD, Xavier LUCIANI, Dominique FRATICELLI, Ghjuvan Santu LE MAO, Don Marc ALBERTINI, François BENEDETTI, André ROCCHI, Anne Marie CHIODI, Christian PAOLI, Agnulina ANDREANI, Lisa FRANCISCI, Esteban SALDANA, Dominique VILLARD ANGELI, Philippe VITTORI, Jean Noël PROFIZI, Guy MOULIN PAOLI, François TIBERI, Marlène GIUDICELLI, Jean Marc PINELLI, Philippe GIOVANNI.

Suppléés : Jean Noël GIUDICI par Guillaume SANTONI, Julien PAOLINI par François MARTINETTI.

Absents ayants donné pouvoir : Antoine OTTAVI à Angèle MANFREDI, Marion PAOLINI à Francis GIUDICI, Sébastien GUIDICELLI à Anne Marie CHIODI, Jean Jacques FRATICELLI à Christian PAOLI, Georges MORACCHINI à Philippe GIOVANNI, Stella MORACCHINI à François TIBERI, Philippe SUSINI à Philippe VITTORI.

Absents : Marie Félicia CRISTOFARI, Jacques BARTOLI, Muriele ELEGANTINI Josette FERRARI.

Secrétaire de séance : Lisa FRANCISCI.

Délibération n° 3921 Objet : Demande financement pour l'acquisition de composteurs (tranche 3)

Le Président expose aux membres du Conseil Communautaire que suite au rendu de la première étude sur les biodéchets, le scénario retenu pour les villages est celui de la gestion de proximité des biodéchets. C'est-à-dire, l'implantation de composteurs partagés dans les villages et la poursuite de distribution des composteurs individuels en bois.

Une estimation a été réalisée de 22 sites pour l'installation de composteurs partagés et de 400 composteurs individuels pour compléter.

Environ 2 000 foyers sont à équiper en bioseaux sur l'ensemble de la montagne pour le compostage partagé et individuel.

A distribuer pour chaque foyer rattaché au site de compostage partagé :

- Un bioseau
- Un autocollant pour le couvercle du bioseau avec le mémo compostage
- Un guide individuel sur le compostage partagé

De plus, des outils techniques et de communications seront nécessaires sur chacune des installations.

➤ **ESTIMATION FINANCIERE DE L'OPERATION :**

Montant estimatif total : 65 000 €HT

Plan de financement :

- 60% Office de l'Environnement de la Corse/ADEME..... 39 000 €HT
- 20% Collectivité de Corse.....13 000 €HT
- 20% ComCom Fium'OrbuCastellu13 000 €HT

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- Adopte le plan de financement ;
- Autorise le président à signer tout document relatif à cette affaire ;
- Autorise Monsieur le Président à assurer le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

**Extrait conforme au registre des délibérations
de la communauté de communes Fium'Orbu -Castellu**

Le Président Francis GIUDICI

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Sous
Préfecture le

le Président